

Bilan de compétences

Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 du code du travail rentre dans la catégorie des actions de formation concourant au développement des compétences.



Nature et objectifs du bilan de compétences

Les bilans de compétences définis à l'article R. 6313-4 du code du travail ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Objectif principal

Le bilan de compétences a pour objectif de vous aider à construire un ou plusieurs projets professionnels en vue d'une reconversion ou d'une montée en compétences.

Public concerné

Toutes les personnes, qu'elles soient salariées, demandeurs d'emploi, indépendants ou en situation de handicap.

Prérequis : Aucun

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Modalités d'admission et conditions de réalisation

Modalités d'admission : Entretien d'accueil préalable au démarrage du bilan (gratuit et sans engagement)

Engagement du bénéficiaire

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile à une mise en œuvre efficace du bilan de compétences.

Document de synthèse

Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation.

Engagement du prestataire

Le prestataire est tenu d'informer le bénéficiaire des moyens matériels et humains dont il dispose pour la réalisation du bilan de compétences. Il s'engage à lui proposer une prestation conforme aux dispositions des articles « de R.6313-4 à R.6313-8 ».

Durée, horaires et coût

20-24

1500-1700€

La durée est comprise entre 20 et 24 heures, hors travail personnel.

Entre 1500€ et 1700€ en fonction de la durée choisie.

Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (aménagement possible si besoin)

DATE : À partir du 13 Janvier 2025

LIEU : En distanciel

Modalités et délais d'accès à la formation :

Après un premier contact téléphonique, nous nous engageons à proposer un premier entretien d'accueil (gratuit et sans engagement) au plus tard dans la semaine suivant le premier contact téléphonique.

La prestation commence après validation du financement, à l'issue de la période de rétractation prévue dans les CGV. Nous recevons uniquement sur rendez-vous.

Méthodes et moyens pédagogiques

Le bilan de compétences se déroule en respectant les 3 phases selon l'art. R- 6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018 : une phase préliminaire, une phase d'investigation et une phase de conclusion.

Outils et plateformes

Le consultant utilise et met à disposition du bénéficiaire tout outil qu'il juge nécessaire au bon déroulement du bilan de compétences. Les plateformes utilisées sont Skype ou Zoom pour la partie distanciel. Le lien de connexion vous sera envoyé par mail par votre accompagnant.e la veille du démarrage de votre bilan.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accompagnement personnalisé par une seule consultante
- Bureau de 12 m2 assurant la confidentialité des échanges
- Matériel : ordinateur portable, photocopieur-scanner, revues, ouvrages professionnels
- Ressources pédagogiques : supports pédagogiques, questionnaires, test de personnalité, enquête métier, carnet de bord

Évaluation et suivi

1

Évaluation continue

Un exercice de synthèse est proposé au bénéficiaire à la fin de chaque séquence pédagogique. La consultante évalue le niveau d'appropriation du candidat et note les résultats sur le protocole individuel de formation.

2

Document de synthèse

La consultante élabore un document de synthèse rappelant les circonstances du bilan, les compétences de l'intéressé, le plan d'action et les éléments du projet professionnel ou de formation.

3

Suivi post-bilan

La consultante propose systématiquement au bénéficiaire un suivi comprenant à minima un entretien dans les 6 mois qui suivent le bilan, afin de faire le point sur la mise en œuvre de son projet.

Contact : Madame Valérie Cordier

mada.academy97200@gmail.com

NDA : 02973616197

qualiopi: En cours

MADA ACADEMY - 11 RUE DES ARTS ET METIERS 97200 FORT-DE-FRANCE - SIRET 93314161600013

